

SANTIAGO (CHILI)

AB-2110  
CII/AB-759  
19 mars 2001  
Original : espagnol

DISCOURS DU GOUVERNEUR POUR L'URUGUAY  
À LA DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

*Alberto Bensión*

1. Nous avons de nouveau l'honneur et le privilège de participer à cette session annuelle de notre Banque dans la république sœur du Chili. Je souhaite remercier les autorités chiliennes et la Direction de la Banque pour l'organisation de cette réunion, et exprimer notre reconnaissance à la ville de Santiago et à ses citoyens pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont offert.
2. Encore une fois, nous constatons que la Banque s'est bien acquittée de ses tâches au cours de la dernière année. Cela est d'autant plus remarquable que l'an 2000 a été marqué par beaucoup d'adversité pour quelques-uns de nos pays, lesquels aujourd'hui sortent d'une conjoncture récessive, notamment parce que la Banque a catalysé la consolidation des réformes qui permettront de retrouver le chemin de la croissance.
3. Il y a un autre aspect important, à savoir que les bons résultats opérationnels de la Banque sont reconnus non seulement par les pays membres, mais aussi par les marchés financiers, qui ont continué à accorder à la BID la plus grande confiance. Dans cet ordre d'idées, il convient de souligner l'intérêt qu'ont soulevé les titres de la Banque, qui continuent d'afficher une solide notation AAA, et ont donné lieu à la plus grande émission de l'histoire de la Banque et ce, sur fond d'augmentation de plusieurs points de base de leur valeur sur le marché secondaire.
4. En ce qui a trait au fonctionnement interne de la Banque en 2000, les progrès importants découlant de la mise en œuvre de la stratégie institutionnelle sont pour nous un motif de satisfaction. Un pas essentiel a été franchi avec la création en 2000 du Bureau

de l'évaluation, qui, de manière indépendante de la Direction de la Banque, fait rapport au Conseil d'administration et a pour mission d'assurer l'évaluation et le suivi des politiques, des programmes et des projets de la Banque. Il vient d'entreprendre la tâche importante de mesurer le degré d'efficacité de la Banque en fonction des programmes de travail dans les pays selon les indicateurs prévus dans les documents de pays.

5. La mise en œuvre de la stratégie institutionnelle au sein de la Banque a progressé aussi avec l'approbation de la stratégie relative aux ressources humaines, qui a fixé les orientations et les paramètres permettant de moderniser et d'organiser les procédures d'embauche et de cessation de travail ainsi que tous les aspects concernant la carrière des fonctionnaires au sein de la Banque.

6. À l'interne aussi, il faut souligner l'importante et nécessaire mesure, qui a consisté à geler le budget de 2001 en termes réels, ce qui est conforme par ailleurs à la discipline budgétaire que les pays membres partenaires de la Banque eux-mêmes nous imposent. Il n'y a pas de doute que cette mesure prise pour la première fois dans l'histoire de la Banque a été difficile et qu'elle oblige à rechercher une plus grande efficacité interne pour continuer à répondre convenablement aux demandes de plus en plus importantes de nos pays.

7. S'agissant des quatre grands axes de la stratégie institutionnelle, à savoir la compétitivité, l'intégration régionale, la modernisation de l'État et le développement social, je suis heureux de constater le bilan très positif de chacune de ces lignes d'action de la Banque en 2000. En ce qui a trait aux actions du Groupe de la BID dans le domaine de la compétitivité, notamment en ce qui concerne les opérations en faveur du secteur privé, je tiens à préciser que nous sommes tout à fait d'accord avec le principe d'augmenter les prêts directs en faveur de ce secteur en vue de la mise en chantier de projets d'investissement dans l'infrastructure et du développement des marchés de capitaux. Depuis la mise en œuvre de ces prêts, en 1995, auxquels s'ajoutent d'importantes innovations apportées par la Banque en 2000, comme les garanties, il a d'ores et déjà été démontré que la Banque est pleinement en mesure de concevoir et de réaliser des opérations qui ont un effet catalyseur important et qui comportent une additionnalité afin de faciliter les investissements privés dans les services publics. Cela étant, nous sommes favorables au relèvement de la limite actuelle de 5 % appliquée à ce type d'opération, une mesure qui doit nécessairement s'accompagner d'un renforcement de la capacité de gestion des risques et d'une plus grande coordination interne avec les autres rouages de la Banque.

8. Toujours en ce qui concerne l'action de la Banque en faveur du secteur privé en général, je souhaite souligner l'importance que prend le MIF pour ce qui est de favoriser un cadre plus propice au développement du secteur privé, en impulsant des réformes réglementaires et institutionnelles, ainsi que des opérations directes destinées essentiellement à accroître la compétitivité des PME, qui sont l'un des piliers de nos économies. L'an 2000 fut important pour le concours du MIF, surtout du fait de l'approbation d'un « lot » de projets sur les normes techniques, en particulier pour

l'insertion des PME sur les marchés internationaux. Nous souhaitons aussi souligner le rôle clé que joue le MIF par le concours qu'il apporte dans notre pays à des actions concertées qui ont trait à la nouvelle économie et au fonctionnement des marchés, où se préparent des interventions stratégiques visant notre industrie du logiciel naissante, les pépinières d'entreprises dans les nouvelles technologies de l'information et des communications, les fonds de capital-risque, la modernisation de l'attribution des marchés publics grâce à l'emploi des technologies du commerce électronique, ainsi que le renforcement de la déréglementation du secteur des télécommunications et du secteur énergétique.

9. Il y a un autre domaine clé défini dans la stratégie institutionnelle, où la Banque a été un acteur fondamental depuis sa création. Il s'agit de l'intégration régionale. Tout au long de 2000, nous avons vu s'amorcer un dialogue régional fructueux sur les politiques à conduire, ce qui a impulsé un processus actif de programmation régionale. Dans ce domaine, nous saluons l'appui résolu de la Banque, tel qu'il s'est concrétisé dans le soutien au Secrétariat de la ZLEA et tel qu'il s'est manifesté lors de la réunion de Fortaleza pour ensuite se poursuivre lors de la réunion des ministres des Transports à Montevideo, où la Banque s'est engagée à soutenir l'intégration matérielle de la région.

10. En ce qui concerne le développement social et la modernisation de l'État, les deux autres grands axes de la stratégie institutionnelle, nous sommes heureux de constater qu'il y a eu encore l'année dernière des progrès importants et des actions fécondes qui ont mobilisé quelque 72 % des approbations de la Banque en 2000, soit ÉU\$3.756 millions au total. La Banque dispose de grands atouts dans ces domaines et elle a été un partenaire intelligent qui a apporté un concours important, par le dialogue, et pas seulement en termes quantitatifs.

11. Pour répondre aux besoins dans ces secteurs, la flexibilité de la Banque dans la recherche de nouveaux instruments s'est révélée extrêmement utile. Un pas sur cette voie a été franchi avec la mise en œuvre des nouveaux instruments flexibles de prêt, qui se sont révélés utiles pour progresser dans les interventions où les montants en jeu sont moins élevés et dans les secteurs où il faut pouvoir innover ; en effet, ces instruments requièrent des formalités moins longues et permettent d'avancer avec prudence dans l'endettement, tant que la validité des principes mis en œuvre n'est pas prouvée. La preuve en est qu'ils ont été très bien accueillis puisque, depuis 2000, un total de 23 projets ont été approuvés pour un montant de ÉU\$230 millions.

12. La question de la modernisation des instruments est cruciale si l'on veut que les activités de la Banque conservent leur pertinence. Au cours de la dernière décennie, l'Amérique latine a mis en œuvre des réformes structurelles de fond, pour lesquelles les prêts sectoriels se sont révélés essentiels. Pendant la période de la Huitième reconstitution, nous les Gouverneurs, voyant les choses à titre d'emprunteurs, avons jugé bon de réduire le recours à ces opérations, parfois perçues comme des réformes très dures qui étaient imposées. D'où la décision de baisser de 25 % à 15 % le plafond de ces prêts. Cependant, la réalité nous a montré qu'il fallait donner suite à ces réformes et procéder à

leur mise en œuvre. Pour la nouvelle vague de réformes de l'État, il devient essentiel d'aborder des questions comme la transparence et l'efficacité des mesures sociales, et de compter sur des instruments qui accompagnent convenablement ces actions. Cela étant, nous pensons qu'il est nécessaire et tout à fait souhaitable de mettre au point de nouveaux produits et instruments de nature anticyclique, qui diminuent les effets budgétaires négatifs causés par les récessions en améliorant la qualité des dépenses publiques et en renforçant la protection sociale.

13. L'économie uruguayenne a connu une nouvelle fois des difficultés l'année dernière. Après deux trimestres consécutifs de croissance – le dernier de 1999 et le premier de 2000 – la situation s'est détériorée rapidement à partir de la fin avril. Ces difficultés sont imputables à divers problèmes commerciaux au sein du Mercosur et à d'autres phénomènes mondiaux, comme la hausse du loyer de l'argent et du prix du pétrole, la baisse de l'euro face au dollar et la détérioration très importante de nos termes de l'échange, de 8,8 % par rapport à l'année précédente. Cette conjonction de facteurs externes, auxquels sont venus s'ajouter des facteurs internes, a créé une certaine incertitude du lendemain, qui a bien entendu retardé les décisions de consommation et l'investissement du secteur privé. Et au milieu de ce tableau, l'expansion de début d'année de la production intérieure s'est essoufflée, entraînant une baisse du PIB de 1,1 % à la fin de l'année et une aggravation du chômage dont le taux moyen annuel a atteint 13,7 %, le niveau le plus élevé depuis les événements pénibles qui ont suivi la crise financière du début des années 80.

14. Dans ce tableau aussi, l'économie procède à un ajustement ordonné et favorable des prix relatifs. Le taux de change s'est maintenu, sans pressions, dans la marge de fluctuation prévue et l'inflation, malgré l'augmentation sur le marché intérieur des prix des combustibles dérivés du pétrole, de plus de 40 %, s'est établie en fin d'année à quelque 5 %. Le taux de change réel se redresse malgré la détérioration de l'euro et la parité a repris une grande partie du niveau perdu suite à la dévaluation au Brésil.

En outre, il y a trois éléments positifs qui méritent d'être signalés :

- a) La tenue des exportations. Les exportations de biens, en particulier, ont augmenté de près de 9 % en termes réels, ce qui témoigne d'une diversification très intéressante des débouchés.
- b) La stabilité du système bancaire, public comme privé. Le système financier a fonctionné au beau milieu d'une récession pour une deuxième année, sans grandes tensions et avec solidité.
- c) La solvabilité financière du pays. Malgré la chute des recettes et le fait qu'il a fallu recourir à un endettement plus grand, les valeurs absolues des indicateurs de risque restent raisonnables et, cela étant, nos titres restent, selon leur notation, des valeurs de placement.

15. Compte tenu de ces facteurs, entre autres, nous croyons que la politique économique conduite l'année dernière prépare le terrain à un décollage rapide. Nous avons beaucoup progressé en matière de déréglementation et de démonopolisation dans des secteurs comme l'énergie, les télécommunications, les ports, le transport ferroviaire, l'eau et l'assainissement. A la fin de février de cette année, nous avons renouvelé notre accord avec le FMI, qui nous permet en cas de force majeure de disposer de fonds, que nous espérons ne pas utiliser. Mais ce qui est plus important encore, c'est que cet accord montre notre vif attachement au programme que nous avons annoncé face aux ajustements économiques de notre pays et à la conjoncture externe.

16. Sur ces bases, nous avons prévu une modeste croissance de 2 % pour la production totale de cette année, en nous fondant sur l'expansion des exportations et l'augmentation des investissements. Nous prévoyons une dévaluation de notre monnaie de 7,5 % avec un taux d'inflation légèrement supérieur à 4 %, et, partant, nous nous attendons à ce que le taux de change réel continue à s'améliorer. Au chapitre des comptes publics, nous prévoyons un déficit très inférieur à celui de 2000, en nous fondant sur un certain redressement des recettes et sur la continuité de l'encadrement des dépenses. Nous avons également l'intention de poursuivre le processus juridique de déréglementation et de démonopolisation de divers secteurs. C'est là une tâche que nous jugeons essentielle, parce qu'elle pose les bases d'une croissance soutenue pour l'avenir.

17. Enfin, pour le moyen terme, nous devons rappeler qu'à la fin de 2000, le Parlement a adopté le budget quinquennal des recettes et des dépenses publiques. Dans une conjoncture extérieure normale, les dépenses et la dette par rapport au PIB évoluent assurément à la baisse, ce qui nous rend optimistes pour l'avenir, car, comme chacun sait, la solidité budgétaire est la base de la stabilité ; c'est également la base de la croissance qui, à son tour, favorise l'emploi et la prospérité.

18. Avant de conclure, permettez-moi de souligner le concours précieux que la Banque apporte à l'Uruguay, dans la mise en œuvre de notre plan de gouvernement, surtout en nous aidant à renouer avec la croissance grâce à l'accroissement de la productivité, à l'intégration régionale et aux réformes dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la modernisation de l'administration publique.

19. Pour cette raison et pour toutes les réalisations de l'institution en 2000, nous félicitons le Président Iglesias, la Direction et le personnel de la Banque, dont nous tenons à souligner le dévouement et le professionnalisme.